25.08.2015 – 09:30 Uhr

Aide sociale de longue durée et problèmes de santé vont souvent de pair / Indicateurs de l'aide sociale 2014 dans les villes suisses

Berne (ots) -

Selon une étude de l'Initiative des villes pour la politique sociale et de la Haute école spécialisée bernoise, près des deux tiers des bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée souffrent de problèmes de santé. Souvent trop malades pour se maintenir sur le marché du travail, ils n'ont pas pour autant droit à une rente AI.

Les «Indicateurs de l'aide sociale dans les villes suisses» se concentrent cette année sur la perception de longue durée de l'aide sociale. En effet, les treize villes participant au projet ont observé que la durée moyenne de perception de l'aide sociale augmente depuis plusieurs années : de 32 mois en 2006, elle est passée à 40 mois en 2014. Une enquête sur un échantillon représentatif, visant à analyser les personnes dépendantes de l'aide sociale depuis plus de trois ans, a donc été réalisée.

De cette enquête, il ressort que les facteurs de risque significatifs, liés à une longue durée de soutien par l'aide sociale sont :

- Personnes âgées de plus de 45 ans ;
- Sans formation professionnelle ;
- Activité lucrative impossible pour des raisons, par exemple, de santé, d'obligations familiales ou de formation en cours ;
- Famille avec plusieurs enfants, dont le plus jeune n'est pas encore scolarisé.

En moyenne et sur l'ensemble des villes, 57% des bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée ne disposent d'aucune formation professionnelle et la dernière activité lucrative remonte à presque quatre ans, se situant souvent dans un secteur à bas salaire et à des conditions de travail précaires (travail sur appel, poste à durée limitée).

Trop malade pour le marché du travail, mais «en trop bonne santé» pour une rente AI

L'état de santé des hommes et des femmes dépendant de l'aide sociale depuis plus de trois ans se caractérise et se répartit comme suit :

- Près de 63% présentent des problèmes de santé avérés ;
- Pour 40% d'entre eux, il s'agit de handicaps physiques liés à un accident ou une maladie ;
- 20% souffrent d'un problème de toxicomanie aigu ;
- 10% présentent une dépression attestée médicalement, alors que le 30% restant souffrent d'une autre maladie psychique.

Dans la majorité de ces cas, les services sociaux compétents ont envisagé une rente AI. Près de 10% reçoivent aujourd'hui une rente invalidité complète ou partielle, dont le montant ne suffit cependant pas à couvrir le minimum vital et doit donc être complété par l'aide sociale. En moyenne sur toutes les villes, un quart des demandes de rente AI pour des bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée a été refusé. Les toxicomanes sont exclus, car la dépendance à une drogue ne donne pas droit à une rente AI.

Taux d'aide sociale stables en 2014 dans la majorité des villes

Les indicateurs de l'aide sociale impliquent treize villes de toutes les régions de la Suisse et sont publiés chaque année depuis 16 ans. En 2014, les taux d'aide sociale sont restés stables dans la majorité des villes y prenant part. Le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale évolue parallèlement à la croissance de la population. Au cours des derniers années, les plus grandes villes (Zurich, Bâle, Berne et Lausanne) ont comparativement présenté un nombre de dossiers et de taux d'aide sociale stables, voire légèrement en baisse. Les villes de taille moyenne, soit Winterthour, Lucerne et Schaffhouse, font état d'une augmentation du nombre de cas à l'aide sociale. A Lausanne, on constate un net recul en 2014. Cette réduction est d'une part due à une gestion plus efficace des dossiers et aux conséquences positives d'un programme de formation pour les jeunes. D'autre part, elle s'explique aussi par des adaptations techniques dans les statistiques cantonales.

Tendanciellement, le risque d'être à l'aide sociale est plus élevé dans la partie occidentale du pays et dans les grandes villes ayant fonction de centre que dans les petites villes de Suisse alémanique. La charge financière des villes liée à la hausse des coûts de l'aide sociale est notamment considérable dans les cantons dépourvus de compensation des charges adéquate.

Promouvoir la formation et l'intégration sociale

L'Initiative des villes pour la politique sociale plaide pour la promotion de l'intégration sociale auprès des bénéficiaires de longue durée, cette dernière étant le meilleur outil de prévention en matière de santé. Il convient par ailleurs d'investir dans la formation à tous les niveaux et à tous les stades de la vie - chez les enfants, comme chez les adultes. Ainsi, la formation demeure l'un des principaux antidotes contre la dépendance à l'aide sociale, et les personnes disposant d'une formation professionnelle ont moins de risque de se retrouver à l'aide sociale que les personnes peu qualifiées.

Les indicateurs de l'aide sociale des villes 2014

- Le rapport actuel sur les indicateurs de l'aide sociale, qui se base sur la statistique de l'aide sociale de l'Office fédéral de la statistique (OFS), implique toujours treize villes: Bâle, Berne, Bienne, Lausanne, Lucerne, St-Gall, Schaffhouse, Schlieren, Uster, Wädenswil, Winterthour, Zoug et Zurich.

- Les taux d'aide sociale restent stables dans la majorité des villes. Le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale évolue d'une manière générale parallèlement à la croissance de la population.

- En moyenne, sur les treize villes, on constate en 2014 une augmentation de 2,8% des cas à l'aide sociale.

- Le risque d'être à l'aide sociale est plus élevé dans la partie occidentale du pays, dans les grandes villes de Suisse alémanique ayant fonction de centre (Bâle, Zurich, Berne, Winterthour et St-Gall) et dans les agglomérations proches des villes et où les loyers sont modérés (Schlieren) que dans les petites villes de Suisse alémanique.

- Les villes font beaucoup d'efforts pour permettre aux bénéficiaires de l'aide sociale d'en sortir le plus rapidement possible. La dynamique de l'évolution des dossiers sur une année est conséquente : 20 à 33% de ceux-ci peuvent être résolus, alors que 25 à 30% de nouveaux cas sont admis.

- La durée de perception moyenne s'est encore allongée par rapport à l'année précédente et s'élève actuellement à 40 mois.

- Les personnes dépendant de l'aide sociale sur une longue durée ont souvent des problèmes de santé : près des deux tiers des bénéficiaires de longue durée dans les villes présentent des troubles de la santé avérés.

Contact:

Informations complémentaires: www.initiative-villes.ch >
Indicateurs sociaux actuels
Les personnes de contact dans les villes impliquées figurent dans la
liste ci-jointe
Initiative des villes pour la politique sociale, tél. 052 267 57 59,
info@initiative-villes.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003533/100776775 abgerufen werden.